

Orthophonie et ergothérapie

Que sont les services d'orthophonie?

L'orthophonie aide les personnes souffrant de troubles de la communication. Les orthophonistes travaillent avec leurs clients pour déceler, évaluer, diagnostiquer, traiter et gérer les retards de la parole et du développement du langage et les troubles de communication.

Que sont les services d'ergothérapie?

L'ergothérapie aide les personnes à fonctionner dans leur vie quotidienne. Un ergothérapeute examine les capacités d'une personne, l'environnement dans lequel elle vit et les tâches qu'elle doit accomplir afin d'intervenir dûment et de trouver des aides ou des stratégies pour permettre à la personne de se livrer à ses activités de façon fonctionnelle.

Qu'est-ce qui change, et à quel moment?

Les services d'orthophonie en milieu scolaire ont été réduits au début de janvier 2022 et le resteront pendant toute l'année scolaire 2022-2023. Il s'agit d'une réduction de l'ensemble des services d'orthophonie en milieu scolaire. Les services d'orthophonie réguliers, y compris les services destinés aux enfants d'âge scolaire, resteront accessibles sur rendez-vous en milieu clinique.

Les services d'ergothérapie en milieu scolaire sont suspendus pour l'année scolaire 2022-2023. Il s'agit d'une réduction de l'ensemble des services d'ergothérapie en milieu scolaire. Les services d'ergothérapie réguliers, y compris les services destinés aux enfants d'âge scolaire, resteront accessibles sur rendez-vous en milieu clinique.

En quoi consistent les services d'orthophonie en milieu scolaire?

L'orthophonie en milieu scolaire est généralement consultative, axée sur l'évaluation et l'observation en classe; elle vise à fournir des recommandations et des stratégies au personnel scolaire afin qu'il soit en mesure d'aider l'enfant à l'école, mais elle n'est pas axée sur un traitement actif. Les rendez-vous en milieu clinique sont consacrés à l'évaluation et au traitement de l'enfant et donnent lieu à des recommandations adressées aux familles. Les services en milieu scolaire peuvent être maintenus pour certains enfants au cas par cas, en fonction des besoins.

En quoi consistent les services d'ergothérapie en milieu scolaire?

L'ergothérapie en milieu scolaire est généralement consultative, axée sur l'évaluation et l'observation en classe; elle vise à fournir au personnel scolaire des recommandations et des stratégies à mettre en place. Le personnel scolaire pouvait aiguiller les élèves vers les services d'ergothérapie pour les aider à participer aux activités en classe. Les rendez-vous en milieu clinique servent à travailler avec l'enfant et sa famille au moyen d'une thérapie active et d'une éducation sur les stratégies et les outils disponibles.

Pourquoi les services d'orthophonie et d'ergothérapie en milieu scolaire sont-ils réduits?

En raison de contraintes de personnel, les services d'orthophonie et d'ergothérapie en milieu scolaire seront réduits pour l'année scolaire 2022-2023. Il s'agit d'une réduction temporaire de l'ensemble des services d'ergothérapie et d'orthophonie offerts dans les écoles.

L'ASTNO comprend parfaitement que cette réduction des services puisse être difficile pour les parents. Ce changement d'accès temporaire permettra au personnel de se concentrer sur les besoins des jeunes qui quittent le programme d'orthophonie à l'âge de cinq ans. Il permettra également d'assurer le maintien des consultations itinérantes dans les collectivités des TNO en dehors des grands centres, en distribuant les ressources équitablement à l'échelle territoriale pendant l'actuelle pénurie de personnel.

Qu'est-ce qui ne change pas?

Les services d'orthophonie et d'ergothérapie continueront à soutenir les enfants et les familles par l'entremise de services réguliers en milieu clinique et des équipes de spécialistes du développement de l'enfant, en fournissant une évaluation directe aux clients et en assurant le suivi des enfants ayant des besoins complexes. Les options de soins virtuels seront également maintenues dans la mesure du possible, en fonction du personnel de l'ASTNO disponible, en mettant l'accent sur la prématernelle et la maternelle, afin de maintenir les liens avec les enfants et les employés de l'école.

Les services suivants d'ergothérapie et d'orthophonie seront maintenus :

- Consultations itinérantes dans les collectivités pour assurer la prestation de soins le plus près possible du domicile des résidents, en mettant l'accent sur le groupe d'âge de 0 à 5 ans, les personnes âgées et les enfants ayant des besoins complexes.
- Services actifs pour les enfants de 0 à 5 ans, en donnant la priorité aux enfants qui sont sur le point de sortir de cette tranche d'âge afin de s'assurer qu'ils bénéficient d'une intervention avant d'entrer dans les années d'apprentissage à l'école.
- Si nécessaire, des visites à l'école seront organisées au cas par cas afin d'assurer la continuité des soins.
- Consultations avec la famille, le personnel scolaire et les personnes de soutien pour les enfants ayant des besoins complexes, fournies dans les contextes les plus pertinents pour l'enfant.

Les praticiens en ergothérapie et en orthophonie continueront à donner la priorité à tous les aiguillages urgents et semi-urgents. Les aiguillages de routine et les aiguillages de professionnels de la santé seront acceptés et ajoutés à la liste d'attente, afin que les enfants puissent être vus dès que possible. Les aiguillages urgents ou semi-urgents concernent les enfants de 0 à 5 ans et ceux qui ont des besoins fonctionnels complexes. Les demandes de services d'ergothérapie effectuées par les écoles ne seront acceptées que si l'élève risque de se faire du mal ou d'en faire à autrui, s'il a du mal à s'alimenter, à faire sa toilette, à se déplacer ou à s'asseoir, ou s'il a des problèmes d'accès ou des difficultés à obtenir des dispositifs d'aide. Les demandes de services d'orthophonie effectuées par les écoles ne seront acceptées que si l'enfant a de graves difficultés de communication (incapacité à tenir une conversation).

Qu'en est-il des enfants ou des autres personnes vulnérables qui ont besoin d'un accès modifié à ces services?

L'ASTNO s'engage à rendre ces services aussi accessibles que possible aux résidents qui en ont besoin, et travaillera au cas par cas si un enfant n'est pas en mesure d'accéder aux services par les processus habituels. Nous encourageons les familles à communiquer avec l'équipe de réadaptation si l'offre de services actuelle ne répond pas entièrement à leurs besoins, afin que nous puissions leur offrir d'autres options ou que nous puissions apporter des ajustements.

Dans ces cas, les familles peuvent s'adresser à l'un des coordonnateurs de l'équipe de spécialistes du développement de l'enfant :

- Jillian Fitzpatrick (Jillian_Fitzpatrick@gov.nt.ca) – régions du Sahtu et de Beaufort-Delta
- Barbara Beaton (Barb_Beaton@gov.nt.ca) – régions du Dehcho, des Tlicho, de Fort Smith et de Yellowknife

Comment fonctionne le processus d'aiguillage?

Il existe trois types d'aiguillages : une demande effectuée par l'école, l'accès direct et une recommandation par un professionnel de la santé.

- Demande par l'école : Soumise par l'école de votre enfant lorsqu'un besoin de services d'orthophonie ou d'ergothérapie est décelé. Les écoles informent les parents que leur enfant fait l'objet d'une recommandation et que le consentement parental est requis.
- Accès direct : La demande d'accès direct est effectuée par les parents de l'enfant.
- Professionnels de la santé : Ce sont les professionnels de la santé et la famille de l'enfant qui décident de faire appel ou non aux services. Le professionnel de la santé informe la famille que l'enfant fait l'objet d'une recommandation.



La demande effectuée par l'école n'est pas acceptée. Que puis-je faire?

Si la demande effectuée par l'école n'est pas acceptée, les parents peuvent toujours faire une demande d'accès direct. Il est important de noter que le traitement d'une demande d'accès direct prendra du temps; si la demande effectuée par l'école n'est pas acceptée, c'est très probablement parce que les besoins cernés ne correspondent pas aux critères des services urgents ou semi-urgents. Les parents qui pensent que leur enfant a besoin d'une évaluation en milieu clinique peuvent toutefois soumettre une demande d'accès direct, devant contenir des informations détaillées qui seront examinées par les équipes de réadaptation. Les familles seront alors invitées à une séance d'évaluation dès que possible, en fonction du nombre de patients et de la disponibilité du personnel.

Liens connexes :

- [Services de réadaptation de l'ASTNO](#)